

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 14: **SIA, no 4, 1981**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Journées SIA 1981 à Baden

Depuis de longs mois, nos collègues de la section SIA de Baden se sont dépensés sans compter pour accueillir de la meilleure façon les participants aux traditionnelles Journées SIA, les 22 et 23 mai derniers. Le résultat a été à la mesure de leurs efforts. Les membres SIA qui ont répondu à leur invitation ont passé à Baden deux jours intéressants et enrichissants.

Assemblée des délégués

Bien qu'elle ait été menée avec une grande rigueur par le président central de la SIA, M. Aldo Realini, et qu'elle ait duré trois pleines heures, cette assemblée aura laissé à l'un ou l'autre des participants un sentiment de frustration. En effet, l'abondance de l'information fournie par le Comité central, l'importance du sujet principal de l'ordre du jour — l'extension à tous les membres de l'abonnement à l'organe officiel — et la limite de temps imposée par le programme de la journée n'auront pas permis à tous les délégués de s'exprimer qui en avaient l'intention et la matière. Nous avons entendu formuler le vœu que plus de temps soit accordé à l'avenir à l'assemblée générale dans le cadre des Journées SIA. Vœu difficile à réaliser, si l'on remarque que les délégués ne souhaitent pas s'absenter trop longtemps de leurs obligations professionnelles et que les Journées doivent également permettre les rencontres informelles des membres SIA de toute la Suisse...

L'information donnée par le Comité central sur la situation en ce qui concerne le Registre permettent d'espérer une évolution favorable aux thèses de la SIA, malgré l'opposition de caractère éminemment corporatiste de l'UTS. D'ores et déjà est établi le droit de la Confédération à reconnaître des institutions extra-scolaires dans le domaine de la formation technique. Le conseiller fédéral Honegger étant favorable à la reconnaissance du REG, on peut espérer une décision positive au cours du 2^e semestre de cette année.

La politique d'information interne et externe de la SIA a constitué le plat de résistance de l'assemblée; le Comité central proposait d'étendre à tous les membres SIA l'abonnement à l'un ou l'autre des organes officiels de la Société — *Schweizer Ingenieur und Architekt* ou *Ingénieurs et architectes suisses* —, moyennant une majoration de 20 francs de la cotisation annuelle.

La situation de base est favorable. En effet, grâce à sa participation majoritaire dans la SEATU, la SIA dispose de deux périodiques d'une valeur très largement reconnue, aptes à l'information interne. La refonte de ces publications au début de 1979 a rencontré un bon accueil, auprès des lecteurs notamment. Mentionnons en passant que le problème de l'abonnement généralisé se présente différemment outre-Sarine qu'en Suisse romande, puisque moins du tiers des membres alémaniques sont aujourd'hui abonnés à *Schweizer Ingenieur und Architekt*, dont ils constituent moins de 30% des abonnés, alors que la majorité de nos collègues SIA romands sont abonnés à IAS (plus de deux tiers des abonnements).

Il est évident qu'un engagement total de la SIA dans les périodiques doit tenir compte de deux exigences fondamentales:

- Respect du caractère actuel des publications, pour conserver voire accroître leur diffusion hors du cercle de la SIA.
- Préparation par la SIA d'une information de valeur, servant la politique élaborée par le Comité central et approuvée par les membres, aussi bien à destination de ces derniers que des autres lecteurs des périodiques.

Cela implique à la fois le développement du caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire des revues et le renforcement des moyens permettant à la SIA l'élaboration de la matière qu'elle souhaite diffuser, la qualité et l'actualité étant des critères primordiaux. L'abonnement généralisé implique donc la création dans le cadre du secrétariat central d'un poste de responsable des relations publiques, chargé de l'information interne et externe.

La discussion de cette proposition du Comité central a permis d'entendre une grande majorité d'interventions positives sur le fond, parfois assorties de certaines réserves. La plupart des réticences ont trait au maintien de la qualité actuelle des périodiques, alors que certaines d'entre elles concernent le problème des membres extérieurs au domaine de la construction, actuellement privilégié par les deux organes.

Le cahier des charges du futur rédacteur attaché à la SIA a fourni matière à amples réflexions, qui rejoignent du reste les préoccupations du Comité central. En effet, ce dernier a déjà élaboré un projet de conception des relations publiques de la SIA, déterminante pour le futur collaborateur; ce projet pourrait être présenté cette année encore aux délégués. Les vœux exprimés au cours de la discussion seront encore pris en considération.

Le principe de l'abonnement généralisé, assorti d'une majoration de cotisation de 20 francs, est finalement accepté par 123 voix contre 9.

L'assemblée avait préalablement accepté un amendement peu réaliste, concernant la liberté de choix de l'organe, qui équivaut à priver les sections d'un moyen statutaire d'information de leurs membres, et repoussé deux amendements subordonnant l'engagement du collaborateur prévu à l'approbation d'une conception de l'information par l'assemblée des délégués et demandant le parallélisme des informations locales dans les deux revues. Un postulat, sur le sujet duquel l'assemblée ne pouvait statutairement pas se prononcer, a été accepté, demandant de réduire la périodicité de notre consœur alémanique à 15 jours au lieu d'une semaine (cet objet est évidemment de la compétence exclusive de la SEATU; c'est dans ce cadre seulement qu'il peut être traité).

Le rejet par l'assemblée de la norme SIA 343 a constitué une manifestation de mauvaise humeur, dirigée autant contre le principe général d'une certaine normalisation que contre la norme 343 elle-même. Même si l'on souscrit à certaines idées exprimées par les opposants, on doit regretter qu'une norme soit torpillée à un stade si avancé. On peut se demander si l'image de la SIA en sort grandie aux yeux de ses partenaires dans l'élaboration de la norme en question.

On nous permettra de résumer ici les autres faits marquants de l'assemblée, quitte à revenir ultérieurement plus en détail sur certains d'entre eux:

- Election au Comité central de l'architecte Giampiero Mina, de Lugano, en remplacement de son collègue et concitoyen Bruno Klausner, démissionnaire.
- Nomination de deux membres d'honneur: l'ingénieur civil Giovanni Lombardi, D'èssc., Locarno, et l'architecte zurichois Werner Stücheli.
- Remerciements au réviseur des comptes démissionnaire Louis Schwegler, ingénieur, de Lucerne, qui a exercé ces fonctions durant plus d'un demi-siècle!

- Election de son successeur, Anton Prantl, de Thoun, jusqu'ici suppléant, et d'un nouveau suppléant, Hans Zumbach, d'Aarau.
- Confirmation du mandat du deuxième réviser, l'architecte Hans Ulrich Hahnhart, de Küssnacht, et du suppléant Hansjörg Zentner, architecte à Lausanne.
- La révision totale du règlement des honoraires est en bonne voie, la consultation pouvant être envisagée pour l'automne 1981, après prise de contact avec les représentants des autorités concernées.
- Les 13 membres du Conseil suisse d'honneur sont confirmés dans leur mandat.

Même si certains d'entre eux auraient souhaité s'exprimer sur d'autres sujets encore, les délégués ont pu quitter la salle de séance avec le sentiment du devoir accompli, les débats s'étant révélés éminemment constructifs.

Réception officielle

La partie officielle n'était pas pour autant terminée: la réception des participants aux Journées au théâtre de Baden leur a permis d'entendre le rapport du président central Aldo Realini, publié dans nos colonnes, introduit par l'allocution du président de la section de Baden, Francesco Bacilieri. Après que le maire de Baden, V. Rickenbach, eut souligné l'importance de nos professions dans le développement de sa ville, le « patron » de la plus grande industrie locale, Piero Hummel, a présenté l'exposé dont on trouvera la version française en pages 231 à 237 de ce numéro. C'est dans ce même cadre, dans une ambiance agrémentée de musique de chambre, que les deux nouveaux membres d'honneur ont reçu les documents leur attestant la reconnaissance de la SIA.

N'étant pas chroniqueur gastronomique, nous ne parlerons du banquet final que pour relever un geste original des organisateurs: conscients de l'apport des nombreux étrangers travaillant à Baden, ils avaient demandé à une danseuse espagnole et à un groupe folklorique indien de montrer par leurs productions que leur séjour en Suisse, si laborieux soit-il, ne leur avait pas fait oublier les traditions de leur pays natal.

Excursions

Nos lecteurs savent que les organisateurs offraient un choix presque déchirant d'excursions alliant la technique, les plaisirs de la table et les valeurs culturelles. On regrettera, une fois de plus, qu'une participation romande plus importante n'ait pas mieux répondu des efforts aussi méritoires, tout en favorisant les contacts par-dessus la prétendue barrière linguistique.

Jean-Pierre Weibel

Rapport sur l'activité 1979-1981

par Aldo Realini, président de la SIA¹

Lors des journées SIA, il appartient au président, conformément aux statuts, de donner connaissance aux membres d'un rapport sur l'activité pendant les années précédentes.

Le rapport de gestion du comité central donne, chaque année, une information détaillée sur notre activité, ceci à l'attention de nos membres et de tous les milieux intéressés.

Je m'efforcerai de dégager, aujourd'hui, les points forts de notre action.

Pour une association comme la SIA, comprenant quelque 9000 membres, et dont une part essentielle des activités sont développées au niveau des sections et des groupes spécialisés, il est indispensable que la politique générale soit clairement exprimée, par écrit, afin que les objectifs retenus permettent une action simultanée et une mise en synergie des différents organismes appelés à y contribuer.

De ce fait, les lignes directrices de la politique SIA, approuvées par l'assemblée des délégués du 24 novembre 1979, représentent un référentiel essentiel, d'autant plus que ce document a été adopté après une consultation très large de tous nos milieux.

Son ordonnancement s'articule autour de deux grands thèmes:

- missions envers les membres: exercice de la profession, désignations professionnelles exactes et qualifications, formation de base et formation permanente;
- missions envers la collectivité: situation des professions techniques dans la collectivité, collaboration avec les pouvoirs publics, la SIA au service de la collectivité (édition des normes et règlements, notamment).

1. L'exercice de la profession d'ingénieur et d'architecte

La politique SIA, en ce domaine, repose sur le postulat suivant:

- seuls les ingénieurs et les architectes ayant la formation et les qualités requises sont en mesure d'exécuter les prestations que l'on attend d'eux. Les connaissances professionnelles et le sens des responsabilités doivent être à la base de leur activité.

Dès lors, si un certain nombre de cantons ont retenu la nécessité de disposer de lois sur l'exercice des professions indépendantes d'architectes et d'ingénieurs, la SIA a fait œuvre utile en préparant une loi-cadre susceptible d'être utilisée par tout canton mettant à l'étude de telles dispositions. Elle contient les principes suivants:

- a) le respect dans les dispositions transitoires des situations acquises;
- b) le libre exercice pour les diplômés des écoles de niveau universitaire et ETS, de même que pour les personnes inscrites dans les catégories équivalentes du registre suisse.

Nous pensons que la possibilité d'exercer la profession, notamment d'architecte, pour les autodidactes sanctionnés par le REG, est une disposition utile.

Dès lors que la SIA retient le registre suisse comme référentiel pour l'exercice des professions, elle lui apporte son plein appui, particulièrement dans les démarches actuellement en cours, pour lui donner le caractère d'une fondation de droit public, avec la reconnaissance de la Confédération.

J'aimerais rappeler ici le travail effectué en parfaite collaboration avec les autres associations professionnelles suisses (FAS, FSAI, ASIC, USSI), dans ce domaine comme dans d'autres activités communes (normes, concours, etc.).

Je regrette par contre qu'un dialogue de même qualité ne puisse s'établir avec l'UTS et j'ose espérer que les conditions d'un changement d'attitude puissent être prochainement établies.

2. Formation de base et formation permanente

La SIA, en particulier par son groupe spécialisé de l'architecture, a contribué à l'édition des monographies professionnelles des dessinateurs en génie civil et en architecture. Ceci démontre, si nécessaire, notre volonté d'apport constructif à l'ensemble de la formation professionnelle.

Si l'on peut se féliciter de la collaboration entretenue avec les deux écoles polytechniques fédérales, collaboration que l'on entend encore intensifier, je suis persuadé que le manque de dialogue entre l'école d'architecture de l'université de Genève (EAUG) et la pratique professionnelle a conduit cette école à mettre en place un programme d'enseignement qui nous paraît insuffisant à garantir une formation de base adéquate. Nous sommes intervenus afin de chercher avec l'école et le rectorat une solution satisfaisante.

Il n'est pas de semaines où la SIA ne démontre une activité dans le secteur de la formation permanente, au travers de l'organisation, par nos sections ou groupes spécialisés, de visites, conférences, séminaires ou cours.

Nous entendons privilégier encore cette activité que nous jugeons essentielle au développement ainsi qu'à l'approfondissement des connaissances. La création de la commission centrale SIA pour la formation permanente nous permettra de conduire une politique de réflexion et d'action plus importante encore, politique devant permettre, par l'utilisation de l'audio-visuel, de faire

¹ Exposé présenté le 22 mai 1981 aux Journées SIA, à Baden.

participer les régions décentrées par rapport aux deux pôles de Lausanne et Zurich.

3. Problèmes spécifiques aux bureaux d'ingénieurs et d'architectes

De par la structure de ses membres et ses statuts, la SIA s'interdit d'être associée à tout contrat collectif de travail. Cela ne signifie pas rester inactif et indifférent aux problèmes sociaux et économiques. La parution prochaine de la recommandation SIA 1030, Réglementation des conditions de travail entre employeurs et employés, et du contrat individuel de travail dans les professions techniques, actualisés sur le plan juridique, est une contribution importante de notre Société dans l'établissement des conditions et rapports de travail satisfaisants et adaptés à l'évolution sociale.

L'indexation des honoraires proposée par la SIA en 1980, reconnue par les pouvoirs publics en 1981, a permis de retrouver un équilibre entre le coût des prestations et leur rémunération.

Les commissions paritaires SIA des honoraires ont effectué un très grand travail afin de mettre au point une nouvelle réglementation. Ses caractéristiques seront :

- une définition plus précise des prestations attendues des mandataires,
- une juxtaposition facilitée des prestations lors des études multidisciplinaires,
- une valorisation économique actualisée des prestations.

4. Situation des professions techniques dans la collectivité

Des efforts importants, diversifiés, sont entrepris, sur le plan central et dans l'activité de nos sections, afin de mieux faire comprendre l'action des architectes et des ingénieurs à la maîtrise du développement. Donner, par exemple, des éléments objectifs de réponse à la critique qui laisse entendre que nos professions ont déshumanisé le monde par le béton.

Je vous invite à assister à la projection de l'audio-visuel commandé par la SIA, à l'initiative de la section vaudoise, pour un nouveau futur avec la SIA.

La projection de cet audio-visuel a déjà été faite à la Swissbau à Bâle, elle se fera encore dans des présentations décentralisées.

Il s'agit pour nous, non pas de plaider une quelconque défense, mais de faire comprendre et solliciter la sensibilité et le concours de tous au développement national, grande ambition, mais combien nécessaire.

La brochure « Concilier l'art et la technique » répond à la même préoccupation; elle a reçu, elle aussi, un accueil très favorable.

Je pourrais citer encore :

- le livre blanc, édité par la section du Valais, sur la réalisation de l'auto-route N9,
- les permanences organisées par les sections bernoise et vaudoise afin de se mettre à la disposition du grand public,
- la brochure de promotion des concours d'architecture, destinée à une large diffusion, est également l'illustration de notre volonté de dialogue,
- le rapport de gestion du Comité central, enfin, qui édité dès 1981 dans une présentation plus attractive, contribuera, lui aussi, à cette action.

5. La SIA au service de la collectivité

Relever l'importance des normes et règlements SIA, dans le domaine de la construction, n'est plus nécessaire. Par leur constante mise à jour, la SIA apporte une contribution utile à la collectivité. Il convient de remercier ici les présidents et membres des quelque cent commissions SIA pour leur activité et leur engagement personnel. Notre volonté est de continuer à adapter cette normalisation au développement des techniques tout en nous limitant à l'essentiel afin de laisser le pouvoir créatif se développer sans contraintes inutiles.

En matière d'énergie, la SIA s'est efforcée d'apporter des éléments de réponse objectifs, scientifiques et mesurés, dans leur incidence économique, à cette grande question. Notre effort sera encore accentué ces prochaines années.

Je salue la création récente de l'Académie suisse des sciences techniques, à la constitution de laquelle a œuvré la SIA et qui doit apporter une réflexion importante, notamment dans le secteur de la recherche.

6. L'information

L'information à caractère interne ou tournée vers l'extérieur est capitale dans une association professionnelle telle que la nôtre.

Le Comité central a la volonté de renforcer, à cet effet, le rôle dévolu à notre revue « Ingénieurs et architectes suisses ».

L'assemblée d'aujourd'hui est également un lieu privilégié pour synthétiser l'ensemble de nos actions et les faire connaître.

Je remercie nos sections, nos groupes spécialisés, nos commissions, notre secrétariat général et tous nos membres pour leur contribution qui a fait et fera de la SIA trois lettres pour un grand programme.

Etat des mandats et degré d'occupation dans les bureaux d'études

Enquête d'avril 1981

1. Synthèse et situation d'ensemble

La reprise printanière que les résultats de l'enquête de janvier pouvaient laisser espérer ne s'est guère confirmée en avril, les chiffres restant proches de ceux d'octobre 1980. La tendance incertaine semble donc persister. En d'autres termes, depuis un an la moitié environ des bureaux d'études touchés par l'enquête signalent un portefeuille et une rentrée des mandats stationnaires par rapport au trimestre précédent. L'autre moitié des bureaux répondants se répartissent à peu près également en réponses positives et négatives concernant la tendance des mandats. Si l'on constate une tendance plutôt à la hausse en architecture et en génie civil/bâtiment, elle est à la baisse en génie civil/travaux publics et en génie rural/géomètres. La récente information de presse selon laquelle les restrictions de crédit risquent de se repercuter défavorablement sur la construction individuelle, ne se vérifie pas encore chez les architectes répondants mais tempère légèrement leur optimisme concernant les perspectives d'occupation au cours du 2^e trimestre de 1981.

Rentrée des mandats. Dans l'ensemble, 25% des répondants l'estiment en progression, 52% stationnaire et 23% en diminution (au trimestre précédent: 23%, 49% et 28%). Réponses par branches: architectes 27%, 53%, 20% (id. %), ingénieurs civils/bâtiment 32%, 44%, 24%

TABLEAU 1

	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
Architectes	437	469	430	424	480
Ingénieurs civils	274	282	262	278	277
Ingénieurs du génie rural/géomètres	54	50	48	50	52
Autres ingénieurs (mécaniciens, électriciens, forestiers, etc.)	25	24	33	36	29
Total	790	825	773	788	838

TABLEAU 2

Récapitulation (en % des réponses)	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
En progression	25	23	24	24	31
Stationnaire	52	49	53	51	49
En baisse	23	28	23	25	20

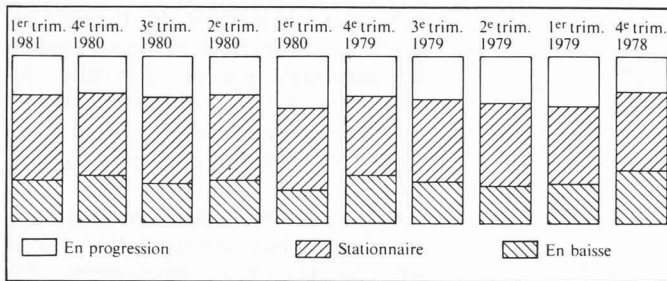


Fig. 1

Fig. 2

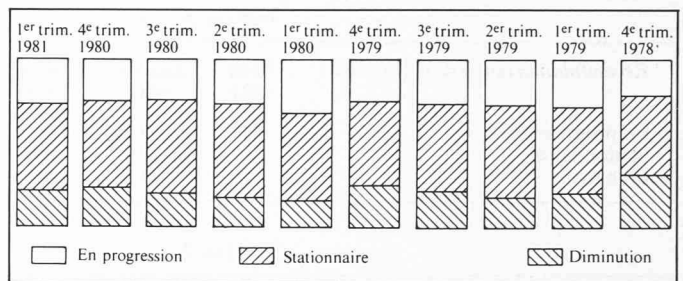
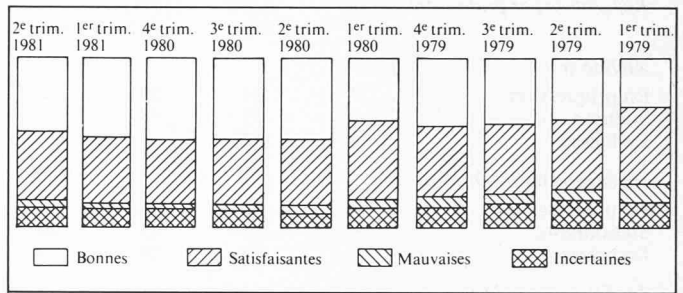


Fig. 3



(29%, 42%, 29%), ingénieurs civils/travaux publics 16%, 58%, 26% (16%, 52%, 32%), ingénieurs du génie rural/géomètres 21%, 50%, 29% (17%, 58%, 25%). Le génie civil/travaux publics continue d'être défavorisé, seuls 1/3 des bureaux annoncent une rentrée des mandats en hausse (contre 1/3 en bâtiment).

Mandats d'édilite. 29% (30%) des architectes et 78% (82%) des ingénieurs civils répondants ont reçu de tels mandats au cours du 1^{er} trimestre de 1981. 25% des architectes répondants estiment la rentrée des mandats de ce type en progression, 50% la jugent stationnaire et 25% en diminution (23%, 48%, 29%). Pour les ingénieurs civils/bâtiment et travaux publics, la répartition est de 15%, 51%, 34% (15%, 46%, 39%).

Exportation de services. Parmi les répondants, 5,2% (3,9) des architectes en chiffres ronds et 9,5% (10,2) des ingénieurs civils avaient reçu des mandats pour l'étranger au cours du 1^{er} trimestre de 1981. Le volume des mandats pour l'étranger reste inférieur, pour environ 55% des architectes et 60% des ingénieurs interrogés, à 25% du volume global des mandats.

Portefeuille des mandats. Comme base de comparaison, on a choisi l'état au 31 décembre 1980 (= 100). Dans l'ensemble, le portefeuille des mandats s'établit à 102 (100 au trimestre précédent) à fin mars 1981 ou, selon les professions, à 104 (103) en architecture, 104 (100) en génie civil/bâtiment, 97 (96) en génie civil/travaux publics et 100 (95) en génie rural/géomètres. Le volume des mandats n'a donc guère varié depuis le trimestre précédent. Une légère amélioration se remarque en génie civil/bâtiment et en génie rural/géomètres, profession de toute manière très faiblement représentée dans notre enquête.

Réserve de travail en mois. Dans l'ensemble, elle s'établissait à 10,9 (10,2) mois en moyenne ou, selon les professions, à 12,7 (11,7) mois en architecture, 8,4 (8,1) mois en génie civil et 8,6 (8,0) mois en génie rural/géomètres.

Effectif du personnel occupé. Il n'a augmenté dans l'ensemble que de 0,8% en moyenne depuis six mois. Chez les architectes, l'accroissement est d'environ 0,7%, en génie civil 1,1%; en génie rural/géomètres, l'effectif est resté stationnaire.

Evolution probable des effectifs de personnel occupé au cours du 2^e trimestre de

TABLEAU 3

Répartition par professions (en %)	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
<i>Architectes</i>					
En progression	27	27	26	28	32
Stationnaire	53	53	54	55	50
En baisse	20	20	20	17	18
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>					
En progression	32	29	32	27	42
Stationnaire	44	42	45	46	40
En baisse	24	29	23	27	18
<i>Ingénieurs civils/travaux publics</i>					
En progression	16	16	15	20	22
Stationnaire	58	52	58	55	53
En baisse	26	32	27	25	25
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>					
En progression	21	17	17	28	24
Stationnaire	50	58	54	55	55
En baisse	29	25	29	17	21

TABLEAU 4

Répartition par professions (en %)	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
<i>Architectes</i>					
En progression	25	23	20	15	21
Stationnaire	50	48	48	46	48
En baisse	25	29	32	39	31
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>					
En progression	15	15	20	18	19
Stationnaire	51	46	48	46	48
En baisse	34	39	32	36	33

TABLEAU 5

Part revenant à l'exportation sur le volume global (en %)	Nombre de bureaux répondants (en %)	
	4 ^e trimestre 1980	1 ^{er} trimestre 1981
<i>Architectes</i>		
1 - 25%	53	61
26 - 50%	35	13
51 - 75%	6	9
76 - 100%	6	17
	100	100
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>		
1 - 25%	68	58
26 - 50%	14	19
51 - 75%	—	8
76 - 100%	18	15
	100	100

TABLEAU 6

Récapitulation (en % des réponses)	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
En progression	27	25	24	27	31
Stationnaire	51	52	56	55	52
En baisse	22	23	20	18	17

TABLEAU 7

Répartition par professions (en %)	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
<i>Architectes</i>					
En progression	31	29	24	27	32
Stationnaire	52	54	61	59	54
En baisse	17	17	15	14	14
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>					
En progression	32	28	31	32	39
Stationnaire	43	43	44	45	45
En baisse	25	29	25	23	16
<i>Ingénieurs civils/travaux publics</i>					
En progression	18	18	19	20	21
Stationnaire	56	55	58	59	54
En baisse	26	27	23	21	25
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>					
En progression	20	13	18	26	22
Stationnaire	60	62	56	48	52
En baisse	20	25	26	26	26

TABLEAU 8

Etat en	Avril 1981 (31.12.80 = 100)	Janvier 1981 (30.9.80 = 100)	Octobre 1980 (30.6.80 = 100)	Juillet 1980 (31.3.80 = 100)	Avril 1980 (31.12.80 = 100)
Récapitulation	102%	100%	101%	103%	105%
<i>Répartition par professions</i>					
Architectes	104%	103%	103%	104%	107%
Ingénieurs civils/bâtiment	104%	100%	101%	103%	110%
Ingénieurs civils/travaux publics	97%	96%	98%	102%	99%
Ingénieurs du génie rural/géomètres	100%	95%	97%	99%	98%

TABLEAU 9

	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
Récapitulation (mois)	10,9	10,2	10,3	10,4	9,8
<i>Répartition par professions</i>					
Architectes (mois)	12,7	11,7	11,5	11,4	10,9
Ingénieurs civils (total) (mois)	8,4	8,1	8,4	8,8	8,1
Ingénieurs du génie rural/géomètres (mois)	8,6	8,0	9,1	10,1	8,9

TABLEAU 11

Prévisions pour le	2 ^e trimestre 1981	(1 ^{er} trimestre 1981)
Bureaux d'architectes	Accroissement d'env. 3,9%	(Accroissement d'env. 3,2%)
Bureaux d'ingénieurs civils	Accroissement d'env. 3,9%	(Accroissement d'env. 3,4%)
Bureaux d'ingénieurs du génie rural/géomètres	Accroissement d'env. 1,1%	(Accroissement d'env. 0,7%)
Moyenne	Accroissement d'env. 3,7%	(Accroissement d'env. 3,1%)

TABLEAU 12

Situation d'ensemble (en % des réponses) pour le	2 ^e trim. 1981	1 ^{er} trim. 1981	4 ^e trim. 1980	3 ^e trim. 1980	2 ^e trim. 1980
Bonne	45	47	48	48	47
Satisfaisante	40	39	38	39	39
Mauvaise	4	3	3	3	5
Incertaine	11	11	11	10	9

1981. Dans l'ensemble, les bureaux répondants escomptent un accroissement du personnel occupé d'environ 3,7 (3,1)% ou, selon les professions: 3,9 (3,2)% en architecture, 3,9 (3,4)% en génie civil et 1,1 (0,7)% en génie rural/géomètres.

Perspectives d'occupation. Dans l'ensemble, 45% des bureaux répondants les jugent bonnes, 40% satisfaisantes, 4% mauvaises et 11% incertaines pour le 2^e trimestre de 1981 (trimestre précédent 47%, 39%, 3%, 11%). Prévisions selon les professions: 48%, 37%, 4%, 11% (52%, 35%, 2%, 11%) chez les architectes, 43%, 43%, 3%, 11% (42%, 43%, 4%, 11%) en génie civil, 38%, 49%, 8%, 5% (36%, 46%, 4%, 14%) en génie rural/géomètres.

L'optimisme modéré constaté depuis un an persiste bien que légèrement tempéré chez les architectes, probablement à la suite des restrictions de crédits pour la construction individuelle.

2. L'enquête

Par rapport aux quatre enquêtes qui l'avaient précédée, celle d'avril 1981 a connu une participation qui est donnée au tableau 1. Comme lors des enquêtes précédentes, les réponses parvenues après la date limite n'ont pas pu être prises en considération; on sait toutefois d'expérience qu'elles n'auraient guère influencé les résultats.

3. Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du 1^{er} trimestre de 1981 avait été, par rapport au trimestre précédent, en progression, stationnaire ou en diminution (tableau 2). La figure 1 montre l'évolution des réponses quant à la rentrée globale des mandats depuis l'enquête sur le 1^{er} trimestre de 1981 (hauteur totale des rectangles = 100).

En ce qui concerne les *travaux d'édilité*, 29% des architectes répondants (30% au trimestre précédent) et 78% (82%) des ingénieurs civils se sont également vu attribuer des mandats au cours du 1^{er} trimestre de 1981 (tableau 4).

4. Exportation de services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des 4^e trimestre de 1980 et 1^{er} trimestre de 1981. 3,9% et 5,2% des architectes répondants ont signalé des activités à l'étranger au cours de ces périodes.

Chez les ingénieurs civils, 10,2% et 9,5% des répondants avaient également eu des activités à l'étranger durant ces périodes.

Le tableau 5 indique la part des mandats afférents à ces dernières par rapport au volume global des bureaux exportateurs.

5. Evolution du portefeuille des mandats

On demandait si, à fin mars 1981, le portefeuille des mandats était en progression, inchangé ou en diminution par rapport à fin décembre 1980 (tableau 6). La figure 2 montre l'évolution du portefeuille global des mandats depuis l'enquête sur le 4^e trimestre de 1978 (hauteur totale des rectangles = 100) (voir tableau 7).

6. Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats en pour cent, à fin mars 1981 par rapport à fin décembre 1980 (= 100) (tableau 8).

7. Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place (tableau 9).

8. Effectifs du personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif, les apprentis et le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps (tableau 10).

9. Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 2^e trimestre de 1981, les variations prévisibles des effectifs du personnel (tableau 11).

10. Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 2^e trimestre de 1981 (tableau 12).

La figure 3 montre l'évolution globale des prévisions concernant les perspectives d'occupation depuis l'enquête de janvier 1979 (hauteur totale des rectangles = 100%) (voir aussi tableau 13).

Assemblée générale de la section valaisanne

Sierre, 27 mai 1981

Si le président, Félicien Clavien, a pu mener rondement la partie administrative de la 50^e assemblée générale de la section, c'est certes grâce d'une part à un exercice écoulé ayant apporté nombre de motifs de satisfaction, que ce soit par les progrès enregistrés dans la défense des intérêts de nos professions ou par l'évolution positive du nombre des membres, qui a passé de 250 à 255. Mais il faut d'autre part reconnaître que chacun attendait, avec un intérêt à la mesure de l'importance du sujet pour tout le Valais, la conférence informative et contradictoire consacrée aux problèmes du tunnel du Rawyl, sur la future N6, et du barrage de Zeuzier.

Les exposés et la discussion qui suivit ont eu le mérite d'informer publiquement et en détail des points de vue en

TABLEAU 10

	Total	dont personnel féminin	Variations	dont personnel féminin
<i>Récapitulation</i>				
30.9.1980	8940	1516	100,0%	16,9%
31.12.1980	8979	1517	100,4%	16,9%
31.3.1981	9010	1523	100,8%	16,9%
<i>Répartition par professions</i>				
<i>Architectes</i>				
30.9.1980	4676	973	100,0%	20,8%
31.12.1980	4684	975	100,2%	20,8%
31.3.1981	4708	978	100,7%	20,8%
<i>Ingénieurs civils (total)</i>				
30.9.1980	3564	473	100,0%	13,3%
31.12.1980	3595	469	100,9%	13,0%
31.3.1981	3603	472	101,1%	13,1%
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>				
30.9.1980	700	70	100,0%	10,0%
31.12.1980	700	73	100,0%	10,4%
31.3.1981	699	73	99,9%	10,4%

TABLEAU 13

<i>Répartition par professions (en %)</i>	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980	Avril 1980
<i>Architectes</i>					
Bonne	48	52	53	51	46
Satisfaisante	37	35	33	36	38
Mauvaise	4	2	3	4	5
Incertaine	11	11	11	9	11
<i>Ingénieurs civils (total)</i>					
Bonne	43	42	43	44	47
Satisfaisante	43	43	43	43	41
Mauvaise	3	4	3	2	4
Incertaine	11	11	11	11	8
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>					
Bonne	38	36	43	50	47
Satisfaisante	49	46	43	45	41
Mauvaise	8	4	7	—	—
Incertaine	5	14	7	5	12

présence, quant à la possible influence de la galerie de sondage pour le tunnel sur les dégâts observés dans le barrage.

Ingénieurs et architectes suisses reviendra sur ce sujet. Relevons toutefois qu'à l'issue des exposés il est permis de mettre en doute l'influence du percement de la galerie sur le barrage de Zeuzier, tant sont troublantes les critiques apportées par le professeur Héli Badoux aux conclusions des experts officiels. Renoncer à tous travaux futurs dans la galerie reviendrait à perpétuer le doute ressenti par de très larges milieux et à sacrifier les intérêts légitimes de toute une région sur la base de présomptions non vérifiées. Le communiqué remis à la presse par le comité de la section résume fort bien l'information présentée et exprime avec beaucoup de mesure et d'objectivité le sentiment des participants à la manifestation du 27 mai:

Lors de sa dernière assemblée générale ordinaire du 27 mai 1981, la section valaisanne de la SIA a mis sur pied une conférence élargie sur la N6/tunnel du Rawyl.

A cette occasion, l'ensemble des experts et des responsables fédéraux et cantonaux concernés, soit:

— MM. R. Biedermann, D^r ès sc., responsable de la sécurité des grands barrages à

l'Office fédéral de l'économie des eaux, et T. R. Schneider, D^r ès sc., expert-géologue mandaté par la Confédération pour le cas du barrage de Zeuzier;

— MM. E. Fardel, géologue au Service des RN, et le professeur H. Badoux, pour l'Etat du Valais;

— ainsi que M^e Pierre de Chastonay, conseiller national, président de Pro-Rawyl-Valais;

ont pu préciser leur position en ce qui concerne les éventuelles relations entre le percement de la galerie de sondages du Rawyl et les déformations du barrage de Zeuzier.

A la suite de ces différents exposés, la SIA, section Valais, constate que si la confrontation entre les experts fédéraux et le professeur Badoux n'a pas permis de résoudre le problème de fond, elle a, par contre, offert la possibilité, et cela pour la première fois, aux ingénieurs et architectes valaisans, ainsi qu'aux responsables politiques, de confronter les différentes thèses en présence.

Les experts fédéraux ont à nouveau exposé leur conviction quant à leurs thèses qui se basent, avant tout, sur des tassements intervenus au niveau de l'assise du barrage (Malm) consécutifs à l'effet de drainages provoqué par la galerie de sondages du Rawyl.

Il ressort de l'ensemble des réflexions présentées que plusieurs arguments contredisent le modèle initialement proposé:

— Le réseau de mesures géodésiques est resté à l'intérieur de la zone déformée et intercepte, de ce fait, assez mal des mou-

- vements probablement plus vastes et plus complexes.
- La chimie des eaux et la répartition des pressions sont incompatibles avec le modèle. Les sources entre Zeuzier et le Rawyl n'ont pas réagi et les eaux thermales du tunnel sont différentes des eaux rencontrées sous le barrage.
 - Les déformations plastiques des roches du Malm, nécessaires à l'explication du tassement, peuvent être sérieusement mises en doute selon les données scientifiques à disposition.

Le modèle du professeur Badoux envisage essentiellement des mouvements tectoniques du verrou de Zeuzier. Il apparaît, en effet, que les mouvements actuels des Alpes ne peuvent être niés ou passés sous silence. De plus, la coïncidence entre les venues d'eau et les déformations reste, malgré tout, en partie contestable, ce qui diminue sensiblement la portée de l'argument essentiel utilisé par les experts fédéraux.

Dans ce contexte et face à ces conclusions contradictoires, il semble pour le moins raisonnable d'admettre que le doute subsiste.

Il est manifeste, en effet, que le réseau d'observation mis en place est nettement trop restreint: en particulier les mesures géodésiques ne sont pas rattachées à un point fixe suffisamment éloigné, les données hydrogéologiques profondes manquent entre la zone de Zeuzier et la galerie de sondages, les mesures des tassements n'ont pas atteint les niveaux sous-jacents au Malm.

Il ne s'agit pas ici d'une critique vis-à-vis des experts, mais d'une appréciation objective de la situation découlant des études effectuées à ce jour.

Au stade actuel des études, il semble bien que les arguments décisifs font défaut pour trancher en faveur de l'une ou de l'autre des thèses en présence. Si l'on admet que les causes des déformations du barrage restent obscures, il nous paraît nécessaire, avant toute chose, d'approfondir la question par la poursuite de la galerie de sondages, tant dans l'intérêt des populations menacées, des exploitants du barrage, que des constructeurs du tunnel du Rawyl.

Dans cette optique, la SIA souhaite qu'un groupe d'experts reconnus et absolument indépendants d'un quelconque groupe de pression opposé au Rawyl, poursuive l'étude des problèmes et détermine les causes exactes des mouvements du barrage.

La discussion générale qui clôtura notre assemblée générale a, en effet, permis à des ingénieurs spécialisés de démontrer que les moyens techniques susceptibles de contrôler et d'éviter de nouvelles venues d'eau, lors de la poursuite des travaux de la galerie de sondages, existent.

Etant donné l'importance primordiale de la réalisation du tunnel du Rawyl pour le canton du Valais, la SIA valaisanne demande donc que ces moyens soient mis en œuvre afin que les aspirations légitimes du peuple valaisan soient bientôt satisfaites. Elle exige également que l'ensemble des solutions techniques permettant la poursuite de la galerie de sondages soient examinées avant qu'une décision politique prématurée ne tombe.

Pour conclure, nous souhaitons que l'ensemble des informations transmises au cours de ce débat aient apporté quelques éléments de réponse objectifs et constructifs et favorisé ainsi peut-être une solution globale et définitive de ce lancinant problème.

Evolution de la Caisse

On peut constater avec satisfaction que la Caisse se développe toujours mieux. Elle a enregistré dans l'exercice sous revue l'adhésion de 77 nouveaux assurés et 14 nouvelles entreprises.

Cette heureuse évolution a permis au Conseil de fondation de mettre en œuvre pour la première fois le deuxième but mentionné à l'article 43 du Règlement, à savoir mettre à profit les bénéfices pour accroître la sécurité des assurés et améliorer les prestations. Le fonds de participation aux bénéfices ayant atteint une certaine importance, il a été possible d'améliorer de 4% les rentes de vieillesse, d'invalidité et de survivants en cours.

Une autre amélioration des prestations est intervenue au 1^{er} juillet 1980, les personnes atteignant l'âge de la retraite (65 ans pour les hommes et 62 pour les femmes) pouvant choisir de toucher les dix premières annuités sous forme d'un capital. L'assuré ne perd pas pour autant son droit à la rente puisque dix ans plus tard, soit à 75 ou à 72 ans, elle lui est à nouveau versée. La Caisse s'efforce donc en permanence d'améliorer son attrait.

Evolution de l'effectif des membres

	Bureaux	Assurés
Effectif au 30 juin 1979	183	990
Adhésions	14	179
Démissions	—	95
Retraites	—	4
Décès	—	3
Effectif au 30 juin 1980	197	1067
Accroissement	14	77

Salaires assurés

- au 30.6.1979: 38 857 000 fr., soit une moyenne de 39 249 fr. par assuré;
- au 30.6.1980: 43 556 000 fr., soit une moyenne de 40 821 fr. par assuré.

Bilan

Le capital de couverture et de garantie était à fin juin 1980 de 32 563 634 fr., alors que selon les calculs d'actuariat il suffirait de 31 448 025 fr. pour couvrir les retraites garanties. La différence de 1 115 609 fr. reste disponible comme réserve de fluctuations et d'excédents.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse de prévoyance SIA/UTS/FAS/FSAI, Waisenhausplatz 25, case postale 2613, 3001 Berne, tél. 031/22 90 52.

Nouvelles brèves

Classeur EDP avec catalogue du logiciel

Le classeur EDP avec catalogue du logiciel, édité en allemand et en français, a été accueilli avec un succès certain. Les programmes décrits dans le catalogue concernent les branches suivantes:

- Bases (RO, statistique, simulation, etc.)
- Architecture
- Aménagement du territoire
- Trafic et techniques de transports
- Topographie et implantation des tracés
- Hydraulique et hydrologie
- Mécanique des sols et des roches
- Statique et dynamique des constructions
- Techniques d'installation et physique du bâtiment
- Organisation et administration (bureau et chantier)
- CAD (conception assistée par ordinateur).

Les feuilles du catalogue donnent des informations sur l'auteur de chaque programme, sur le mode d'acquisition ou d'utilisation (en leasing, achat, dans un centre de calcul avec ou sans intervention d'un spécialiste EDP), ainsi que sur le type d'ordinateur nécessaire. Le but du programme, ses possibilités, les données nécessaires et les résultats fournis sont décrits à l'utilisateur, pour qu'il puisse faire le choix d'un programme à partir des feuilles du catalogue.

A ce jour, 120 programmes offerts par 22 fournisseurs sont décrits. Le catalogue est continuellement revu et élargi.

Les intéressés désirant offrir leurs programmes dans le catalogue sont priés de demander la documentation à l'adresse ci-après.

Le classeur EDP peut être obtenu au Secrétariat général de la SIA, Selnaustrasse 16, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70.

Prix: 90 fr. Les membres de la SIA bénéficieront du rabais habituel.

Proposition de révision de la norme SIA 181 «Protection contre le bruit dans la construction des habitations» (1976)

La Commission SIA 181 propose de préparer, en harmonie avec les normes fédérales et internationales, une nouvelle norme générale sur la protection contre le bruit dans tous les bâtiments.

On élabore actuellement, sur le plan fédéral, des prescriptions sur les exigences minimales de protection contre le bruit extérieur et intérieur compte tenu de la loi fédérale sur la protection de l'environnement. Il s'agit dès lors pour la SIA de coordonner ses propres normes avec ces dispositions et de préparer les prescriptions techniques complémentaires telles que celles-ci:

- normes plus sévères concernant la protection contre le bruit,
- procédés de calcul et de mesure appropriés,
- indications pour la construction.

De même, l'expérience a démontré à l'usage que les normes SIA 181 «Protection contre le bruit dans la construction des habitations» et SIA 181/11 «Protection contre le bruit et acoustique des

Caisse de prévoyance SIA/UTS/FAS/FSAI

Voici quelques informations tirées du rapport annuel 1979/80 récemment paru:

salles dans la construction scolaire» comportent certaines lacunes qui en exigent la révision et rédaction nouvelle. Il y manque en particulier:

- des méthodes d'essai rationnelles;
- une conception normalisée de la protection contre le bruit dans les domaines des installations sanitaires, du chauffage, de la ventilation et de la climatisation;
- les prescriptions de protection acoustique pour différents types d'immeubles (le seul domaine touché jusqu'ici est le bâtiment scolaire);
- le réajustement aux nouvelles unités de mesure internationales.

L'acoustique des salles et le problème des trépidations ne sont traités dans la nouvelle norme que dans la mesure du strict nécessaire. Le cas échéant, elles seront étudiées au sein d'autres commissions.

Se fondant sur un projet détaillé préparé par la Commission, la Commission centrale des normes propose de procéder à la révision suggérée.

Proposition de norme «Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment»

La norme 414 «Tolérances dimensionnelles dans la construction» est sortie de presse en automne 1979. Elle fournit des termes techniques, des principes, des règles d'application.

En complément à cette norme, il est prévu de définir les tolérances dimensionnelles chiffrées pour différents travaux et éléments du bâtiment (sans les installations). On attache en effet la plus grande importance à coordonner les indications concernant les tolérances dimensionnelles des différents travaux.

Etant donné la demande pressante qui en est faite, la Commission centrale des normes propose que ce travail soit entrepris sans délai.

Manifestations

«Quantitative Aspekte der chemischen Reaktionstechnik»

Bâle, 1^{er} octobre 1981.

C'est le thème de la journée d'information organisée par le groupe «Technique des réactions chimiques» du Groupe spécialisé SIA du génie chimique (GGC) à l'occasion de son assemblée générale. Cette journée se place dans le cadre de l'ILMAC 81, 8^e Salon international de la technique de laboratoire, de la technique de mesure, du génie chimique et de l'automatique en chimie, qui aura lieu du 29 septembre au 2 octobre 1981 dans les halles de la Foire de Bâle.

Le matin, de brefs exposés porteront sur la technique des réactions mécaniques et thermiques, l'après-midi sera consacré à deux exposés:

«Fortschritte auf dem Molekularsiebsektor» par F. Wolf, professeur et D^r sc., Halle;

«Reaktionstechnik für die Spezialitätenchemie» par W. Regenass, D^r sc., Ciba-Geigy SA, Schweizerhalle.

Programme détaillé et formules d'inscription disponibles au secrétariat général de la SIA. Les membres du GGC les recevront directement.

L'actualité en normes SIA au 30 avril 1981

Voici un aperçu succinct de l'état des normes SIA parues, en révision ou en voie d'élaboration à cette date.

Règlements et conditions générales

Publication en 1980/81

- A/B Nouveaux tarifs A et B pour les règlements 102, 103, 104 et 108.
102/4 Recommandation «Mandat d'étude à plusieurs architectes».
103 Révision partielle des articles 14.3, 18.31 à 18.37 et 19.5 d, k, l, n.

En voie de publication

- 1030 «Directives concernant la réglementation des conditions de travail entre employeurs et ingénieurs, architectes ou employés techniques» (révision).
1031 «Contrat de travail pour employés techniques» (révision).

En révision totale

- 102 «Règlement concernant les travaux et honoraires des architectes».
103 «Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs civils».
104 «Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs forestiers».
108 «Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens et ingénieurs de branches apparentées».
110 «Règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions».

En préparation

- Formule de contrat d'entreprise générale.

Normes d'ingénieurs

Publication en 1980/81

- 177 Norme «Maçonnerie» (révision 113).
178 Norme «Maçonnerie en pierres naturelles».

En voie d'achèvement

- 164 «Norme pour le calcul et l'exécution des ouvrages en bois» (révision simultanément avec 122 et 163, publication en automne 1981).

En préparation

- 160 Norme sur les charges (en révision).
160A Norme «Mise en service et surveillance des constructions» (en révision).
162 «Norme pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint» (en révision).
177/1 Directive «Calcul des murs de briques de terre cuite et de briques silico-calcaires silicifiés à la compression» (nouveau).
260 «Sécurité des constructions».

Travaux publics

En voie d'achèvement

- 196 Norme «Ventilation de chantier» (nouveau).

En préparation

- 193 Norme «Fouilles» (nouveau, examen des oppositions).
195 Norme «Pousse-tube» (nouveau).
205 Norme «Report sur plan, disposition et signalisation de conduites souterraines».

Gros œuvre

Publication en 1980/81

- 225 Norme «Maçonnerie, prestations et fourniture» (révision partielle 113/1).
226 Norme «Maçonnerie en pierre naturelle, prestation et livraison» (réédition 113/2, revue).

Annulé

- 119 Norme «Travaux de terrassement et de maçonnerie» (1947) dès le 1^{er} avril 1980.

Bâtiment

En voie d'achèvement

- 343 Norme «Portes et portails» (révision partielle 142, à paraître en automne 1981).

En préparation

- 256 Norme «Revêtements de sol en textiles» (nouveau).
257 Norme «Travaux de peinture» (révision 127).
318 Norme «Travaux de paysagisme» (révision 141).
329 Norme «Façades montables, non portantes» (nouveau, examen des oppositions).
331 Norme «Eléments translucides» (révision 131).

Isolations

Publication en 1980

- 271 Révision partielle des tableaux 1 et 2 de la directive «Toits plats» en regard de la norme 180/1.
272 Recommandation «Etanchéité des ouvrages enterrés».

En préparation

- 274 Recommandation «Isolation des joints» (nouveau).
281 Norme «Lés à base de bitume avec adjonction d'élastomères» (nouveau, mise en consultation en automne 1981).
284 Norme «Joints, essai des matériaux» (nouveau, mise en consultation en automne 1981).

Technique énergétique et des installations

Publication en 1980

- 180/3 Recommandation «Consommation thermique annuelle des bâtiments» (nouveau).
279 Norme d'essai «Matériaux d'isolation thermique» (nouveau).
381/1 Recommandation «Caractéristiques des matériaux de construction» (nouveau).

En voie de construction

- 381/2 Recommandation «Données météorologiques concernant l'énergie solaire» (nouveau, à publier en automne 1981).
381/3 Recommandation «sur les degrés-jours en Suisse» (nouveau, à publier en automne 1981).
383/2 Recommandation «Installations destinées aux retransmissions radiophoniques et télévisuelles» (nouveau, à publier en juin 1981).
384/1 Recommandation «Installations de chauffage central à eau chaude» (nouveau, publication en automne 1981).

En voie d'achèvement

- 382/1 Norme « Installations de ventilation » (révision 143, traitement des opérations).
 385/1 Norme « Traitement d'eau pour piscines » (révision 173, traitement des opérations).

En voie d'élaboration

- 180/2 Recommandation « Protection thermique des bâtiments en été » (nouveau).
 370/21 Norme « Elévateurs fixes de marchandises » (révision 106).
 370/23 Norme « Petits élévateurs fixes de marchandises » (révision 106).
 380/1 Recommandation « Conception énergétique dans les bâtiments » (nouveau).
 382/2 Recommandation « Règles pour le calcul des charges frigorifiques » (nouveau).
 384/2 Recommandation « Puissance thermique nécessaire dans les bâtiments » (révision 380).
 384/4 Recommandation « Cheminée à feu » (nouveau).

Autres normes**En voie de publication**

- 400 Recommandation « Plans et dessins de constructions » (nouveau, à paraître en automne 1981).
 410/1/2 Recommandation « Signes conventionnels utilisés dans les installations du bâtiment/plan des évidements, indications figurant dans les plans d'instruction et sur place » (nouveau, à paraître en juin 1981).

Normes SIA en langue italienne

L'active collaboration des membres de la section tessinoise de la SIA a permis d'éditer pour la première fois un assez grand nombre de normes, règlements, recommandations et formules en langue italienne. Ces imprimés sont disponibles, selon liste ci-dessous et aux prix indiqués, au secrétariat général de la SIA. Les membres de la SIA et les bureaux inscrits dans la liste SIA bénéficient des remises habituelles.

Elenchi

- Elenco ufficiale dei soci Fr. 20.—
 Elenco SIA degli studi di progettazione Fr. 20.—

Norme

- 102* Regolamento per lavori e onorari degli architetti (1969) completato con le raccomandazioni « Retribuzione per fasi » (1974), « Applicazione e conteggio di programmi reticolari nel genio civile » (1977) et « Incarico di studio a più architetti » (1979) Fr. 44.—
 103* Regolamento per lavori e onorari degli ingegneri civili (1969) con revisione parziale del giugno 1980 Fr. 44.—
 108* Regolamento per i lavori e gli onorari degli ingegneri meccanici ed elettrotecnici e di professioni affini (1969) Fr. 44.—
 * con tariffa A, valevole dal 1. gennaio 1980 e tariffa B, valevole dal 1. gennaio 1981
 116 Norme per la determinazione del prezzo al m³ delle costruzioni (1952) Fr. 14.—
 118 Condizioni generali per l'esecuzione dei lavori di costruzione, norma (1977) Fr. 55.—
 124 Condizioni e prescrizioni di misurazione per i lavori di copertura tetti e di rivestimento facciate con materiali rigidi, norma (1970) Fr. 11.—

- 137 Installazioni elettriche, norma (1973) Fr. 28.—
 151 Codice d'onore (1962) Fr. 6.—
 152 Regolamento per concorsi d'architettura (1972) Fr. 28.—
 153 Regolamento dei concorsi d'ingegneria civile (1972) Fr. 28.—
 155 Direttive per l'elaborazione di perizie (1977) Fr. 10.—
 160 Norma concernenti i carichi, la messa in servizio e la sorveglianza delle costruzioni (1970) Fr. 72.—
 162 Norma per il calcolo, la costruzione e l'esecuzione di opere in calcestruzzo, cemento armato e cemento armato precompresso (1968) Fr. 72.—
 165 Uso di forme e liste tipo per la lavorazione di acciai d'armatura, raccomandazione (1972) Fr. 44.—
 Forme tipo per acciai d'armatura (1972) (cartone laminato) Fr. 4.—
 170 Condizioni e prescrizioni di misurazione per lavori di copertura con materiali plastici, norma (1970) Fr. 12.—
 173 Esigenze relative alla qualità ed alle installazioni di rigenerazione dell'acqua nei bagni pubblici con bacini artificiali (piscine all'aperto, bacini per allievi, piscine coperte), norma (1968) Fr. 30.—
 180 Raccomandazione per l'isolazione termica dei fabbricati (1970) Fr. 22.—
 180/1 Protezione termica degli edifici in inverno, raccomandazione (1980) Fr. 28.—
 198 Lavori sotterranei, norma (1975) Fr. 72.—
 199 Conoscenza dei massicci rocciosi nei lavori sotterranei, raccomandazione (1975) Fr. 52.—
 410 Simboli grafici per gli impianti tecnici negli immobili, raccomandazione (1978) Fr. 36.—

Contratti

- 02 Contratto tra committente e architetto (1969) Fr. 5.—
 1003-1 Contratto tra committente e ingegnere civile (1969) adeguamento secondo la revisione parziale del 1980 Fr. 6.—
 1003-2 Contratto tra committente e ingegnere civile (1969) adeguamento secondo la revisione parziale del 1980, formulario semplificato Fr. 5.—
 (Il formulario può essere utilizzato, quando il mandato può essere definito con un unico grado di difficoltà e che comporta le medesime prestazioni parziali per tutte le parti dell'opera. Se tale non è il caso, si dovrà impiegare il formulario no 1003-1).
 1008 Contratto tra mandante e mandatario per ingegneri meccanici ed elettrotecnici e di professioni affini (1969) Fr. 5.—
 1023 Contratto d'appalto (1977) Fr. 1.10 a partire da 100 esemplari Fr. 1.—
 a partire da 500 esemplari Fr. —.80

Apprendistato disegnatori edili

- 1070 Regolamento per la realizzazione di corsi d'introduzione per la professione di disegnatore tecnico di soprastruttura (1975) Fr. 11.50
 1071 Raccomandazione concernente la pratica di cantiere per gli apprendisti disegnatori tecnici in soprastruttura (1975) Fr. 4.40
 1073 Formazione professionale e guida metodica dell'apprendista disegnatore edile (1977/1980) Fr. 5.—
 1073/1 Guida metodica allo schizzo (1978) Fr. 10.—
 1073/2 Quaderno di lavoro dell'apprendista disegnatore edile (1978) Fr. 5.—
 Fascicoli di formulari

- 1073/2A Quaderno di lavoro
 1073/2B Ricapitolazione del quaderno di lavoro — 60 formulari 1073/2A e 4 formulari 1073/2B Fr. 9.—

Isolamento termico

- 1081 Calcolo dell'isolamento termico degli edifici secondo la raccomandazione 180/1, modulo (1980) Fr. 5.—

Catalogo delle posizioni normalizzate

- CPN Lavori sotterranei (1979) volume in tre lingue Fr. 350.—

Calendrier des manifestations

- 22-24 juillet Bergame
 RILEM/ACI/IASS, International Symposium: Materials properties; structural design; technology of production; cost evaluation; applications.
 27-31 juillet Lausanne
 WCCE 81, 3rd World Conference on Computers in Education.
 28-31 juillet Vancouver
 19^e Congrès mondial IFLA.
 1^{er}-6 août Las Vegas
 2^e Congrès international « Géotextiles ».
 20 août Berne
 Association suisse pour l'énergie atomique: assemblée générale.
 20 août Zurich
Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée (CGI): journée d'études « Chauffage, ventilation, climatisation, physique des constructions », 1^{re} partie.
 3 sept. Zurich
Journée d'étude du GCI, 2^e partie: « Techniques d'installation aujourd'hui et demain, installations sanitaires et électriques ».
 11 sept. Hinwil
Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et l'environnement (GAE): visite d'une usine d'incinération des ordures.
 11-12 sept. Association suisse des professionnels de l'épuration des eaux: Journée d'étude et excursion dans le canton de Fribourg.
 14-16 sept. Birmingham
 Institution of Civil Engineers: Future Trends and Needs.
 16 sept. Zurich
SIA Fachgruppe für industrielle Bauen (FIB): Tagungsreihe Installationstechnik heute und morgen « Koordination ».
 16 sept. Zurich
Journée d'études du GCI, 3^e partie: Techniques d'installation aujourd'hui et demain. Coordination.
 16-18 sept. Londres
 The European Federation of Chemical Engineering: International Symposium on Chemical Engineering Education.
 17-18 sept. Porto
 Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs (FEANI): Séminaire « Formation académique et pratique des ingénieurs et des techniciens: points de vue de la profession ».
 17-19 sept. Société forestière suisse: assemblée générale annuelle.

18-27 sept.	Budapest Foire internationale d'automne.		1982	
18 sept.	Delémont Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE): assemblée générale.	30 oct.	Berne	28-29 janv. Engelberg Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée (GCI): 5 ^{es} journées d'Engelberg sur la construction aujourd'hui et demain.
20-26 sept.	Jérusalem 10 ^e congrès international du béton et des éléments préfabriqués.	3 nov.	Zurich Schweiz. Gesellschaft für Konjunkturforschung: Arbeitstagung.	29 janv. Lausanne Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et l'environnement: journée d'études sur les problèmes d'évaluation.
21-23 sept.	Lisbonne Colloque international sur les risques du travail dans le bâtiment et les travaux publics.	4-5 nov.	Weinfelden LIGNUM, Union suisse en faveur du bois: cours de perfectionnement XIII.	17-18 mars Dubendorf Cours du LFEM/SIA pour les collaborateurs des bureaux d'ingénieurs sur les mesures d'isolation phonique dans la construction.
21-25 sept.	Torquay (GB) Joint ASCE Conference: Planning and the Civil Engineer.	6 nov.	Berne Société suisse de mécanique des sols et des roches: session d'automne.	11 mars Zurich Journée d'étude SIA/WAV/VSA: «Sonderbauwerke der Kanalisationstechnik».
22-24 sept.	Brighton SEFI: Société européenne pour la formation des ingénieurs: conférence annuelle 1981.	15-19 nov.	Vienne Association for Housing Science: International Congress on «Housing — The Impact of Economy and Technology».	20-28 mars Francfort 4 x Bau, Ausstellung.
24-27 sept.	Davos Société suisse des sciences naturelles: assemblée générale.	15-20 nov.	Israël International Symposium on «Design for Disabled».	24-26 mars Lausanne AIPC, Association internationale des ponts et charpentes: Colloque «Fatigue des structures en acier et en béton».
29 sept.-2 oct.	Bâle Association suisse des chimistes: 6 ^e rencontre suisse.	16-17 nov.	Berne Association suisse pour l'énergie atomique: journée d'information «Chauffage à distance et la contribution possible de l'énergie nucléaire».	Mai Rio de Janeiro 14 ^e Congrès International des Grands Barrages.
1 ^{er} oct.	Bâle Groupe spécialisé SIA du génie chimique (CGC): journée d'étude dans le cadre de l'ILMAC 81 et assemblée générale.	16-22 nov.	Buenos Aires FMOI, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs: 8 ^e assemblée générale avec congrès et exposition sur les techniques d'ingénieurs, l'environnement et le développement.	6-12 juin Francfort Rencontres européennes du génie chimique et exposition Achema.
4-9 oct.	Montréal 2nd World Congress of Chemical Engineering and World Chemical Exposition.	19 nov.	Suisse romande Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et l'environnement (GAE): séminaire sur les procédés d'évaluation des structures des voies de circulation.	16-18 juin Lugano SLG, Schweiz. Lichttechnische Gesellschaft: Internationale Konferenz «Licht 82».
8-9 oct.	Londres The Institution of Civil Engineers: Symposium «The Severn Barrage».	21 nov.	Zurich ETH-Tag	29 juin-4 juillet Munich Interforst 82, 4 ^e Foire internationale de foresterie et technique du bois, et congrès international.
20-25 oct.	Parc Sokolniki, Moscou EFTA-Gaz International: Petroleum and Gas Exhibition for the USSR.	23-26 nov.	Berlin STUVA, Studiengesellschaft für unterirdische Verkehrsanlagen: Tagung 1981.	6-10 sept. Munich 7th International Heat Transfer Conference.
22-23 oct.	Zurich Association suisse pour l'aménagement des eaux: symposium «Verlandung von Fluss-Stauehaltung und Speicherseen».	28 nov.	Fribourg SIA: assemblée des délégués.	21-24 sept. Bâle «Surface», Fachmesse für Oberflächenbehandlung.
23 oct.	Zurich Association suisse pour l'aménagement des eaux: assemblée générale.			20-25 sept. Spa Piešťany CSSR International Saunologic Society: 8 ^e Congrès sur la médecine de sauna.
23-24 oct.	Zurich Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes (GPC): journées d'études et assemblée générale.			18-22 oct. Budapest Scientific Society of Mechanical Engineers: Conference EURO-CORR 82.
28 oct.	Kloten-aéroport Groupe spécialisé SIA de gestion			

GPC — Journées d'étude 1981

23 et 24 octobre, EPF Zurich

Le thème principal de ces journées sera:

Dangers, risques et problèmes relatifs à la sécurité intéressant tous les participants à la construction.

Les conférences porteront sur les points suivants:

- Evaluation de la sécurité et des risques dans la construction.
- Importance du projet sur les mesures de sécurité prises contre les pannes.
- Critères de sécurité dans les travaux de fondation et les travaux hydrauliques.

- Sécurité lors de la construction de ponts.
- Sécurité relative aux conditions d'utilisation.
- Evaluation des risques lors des concours de soumissions, du point de vue du maître de l'ouvrage.

Le deuxième jour sera consacré au thème annexe de la sécurité contre l'incendie des structures porteuses, avec, au premier plan, les exigences à poser aux structures porteuses sur le plan de la protection contre l'incendie, ainsi que le concept de résistance au feu des constructions en acier et en béton.

Photo: Jean-Pierre Weibel

